

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission:5/26/2022 Remplace la version de: 6/3/2015 Version: 1.2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Clonex Clone Solution

Type de produit : Engrais

Groupe des produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle

Restrictions d'emploi : Non applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

Hydrodynamics International 5711 Enterprise Drive MI 48911 Lansing - USA T (517) 887-2007 - F (517) 887-2008 info@hydrodynamicsintl.com - www.hydrodynamicsintl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC USA and Canada: 1-800-424 9300 - 24 heures

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

SGH US eléments d'étiquetage

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Aucun dans des conditions normales.

On ne s'attend pas à ce qu'il y ait bioaccumulation.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Mélange non dangereux

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	Identificateur de produit	%	Classification du SGH US
I Lau	n° CAS: 7732-18-5 Numéro CE: 231-791-2	>70%	Non classé

Remarques : Ne contient aucun autre composant qui influencera la classification du produit.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

Premiers soins après inhalation

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

Premiers soins après ingestion

: Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrez l'étiquette si possible). Personnel de premiers soins devrait porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage.

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donnez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin en cas de malaise.

: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

: Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différents

Symptômes/effets après inhalation Symptômes/effets après contact avec la peau Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion

: L'inhalation de liquide ou la surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux.

: Aucun dans des conditions normales.

: Peut causer une irritation des yeux.

: L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utilisez un agent extincteur adapté à un feu environnant. Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

Danger d'explosion

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Non inflammable.

: Aucun risque direct d'explosion.

: Les produits de combustion peuvent comprendre les éléments suivants: oxydes de carbone (CO, CO₂) (monoxyde de carbone,dioxyde de carbone) oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.).

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Ne laissez pas le ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les drains ou les cours d'eau

Instructions de lutte contre l'incendie

: Instructions de lutte contre l'incendie.

05.26.2022 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 2/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle à utiliser, voir la section 8.

Procédures d'urgence : Éviter le contact avec les yeux. Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle à utiliser, voir la section 8.

Procédures d'urgence : Éviter le contact avec les yeux. Évacuer le personnel inutile. Aérez la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Arrêtez les fuites en toute sécurité si possible. Couvrir le déversement avec des matériaux

incombustibles, p. sable, terre, vermiculite. Pour un déversement important, contenir le

déversement à l'aide chaussettes ou matériaux absorbants.

: Absorber le liquide renversé dans un matériau absorbant. Placer dans un récipient fermé pour Procédés de nettoyage

élimination.. Nettoyez les surfaces contaminées avec un excès d'eau.

Autres informations Éliminer les matériaux ou les résidus solides à un site autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

SECTION 8. SECTION 11. SECTION 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : On ne s'attend pas à ce qu'il présente un danger important dans les conditions prévues

d'utilisation normale. Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Mesures d'hygiène

: Éviter tout contact avec les yeux. Porter un équipement de protection des yeux.

: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Lavez-vous

toujours les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Tenir hors de portée des enfants.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Stocker dans un endroit frais. Protéger du

rayonnement solaire. Protéger du gel.

Produits incompatibles : Bases fortes. : 6 - 30 °C Température de stockage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mélange

Limite d'exposition admissible (PEL) de l'OSHA : Aucune donnée disponible Valeur limite de seuil ACGIH (TLV) : Aucune donnée disponible

05.26.2022 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 3/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des fontaines de lavage oculaire d'urgence devraient être disponibles à proximité immédiate

de toute exposition potentielle.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: : Éviter le rejet dans l'environnement

8.3. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Portez une protection pour les yeux ou le visage. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le produit. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Non requis pour les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Gants de protection recommandés contre les risques mineurs si une évaluation des risques l'indique. Remplacez les gants en cas de signe de dommage. Utilisez des gants conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.138 (29CFR).

Matériau recommandé: PVC, nitrile. Temps de percée: >8 heures Épaisseur minimale : 0,35 mm

Protection oculaire:

Utilisez des lunettes de sécurité avec des boucliers latéraux s'il y a un risque d'éclaboussures. Utilisation conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.138 (29CFR).

Protection de la peau et du corps:

Non requis pour les conditions normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement spécial de protection respiratoire n'est recommandé dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation adéquate.

Protection contre les dangers thermiques:

Non requis pour les conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide clair à trouble

Couleur : Jaune pâle

Odeur : Odeur à peine perceptible

Seuil olfactif : Non applicable

pH : 3-5

Inflammabilité (solide, gaz)

Point de fusion : Non applicable Point de congélation : ≈ 0 °C Point d'ébullition : ≈ 100 °C Point d'ébullition : Non applicable Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé, le produit n'est pas volatil et ne devrait donc pas présenter de danger Pression de vapeur à 50 °C : Non déterminé, le produit n'est pas volatil et ne devrait donc pas présenter de danger

: Non applicable

Relative vapor density at 20 °C : Non déterminé, le produit n'est pas volatil á 20°C et ne devrait donc pas présenter de danger

05.26.2022 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 4/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Densité relative : 1.086
Masse volumique : 1086 kg/m³

Solubilité : Miscible (dans toutes les proportions) avec : eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Non déterminé comme étant inorganique du produit

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)) : Non déterminé comme étant inorganique du produit

Température d'auto-inflammation : Non applicable (produit aqueux incombustible)

Température de décomposition : Non déterminé car la composition chimique ne présente pas de danger

Viscosité, cinématique : Non déterminé

Viscosité, dynamique : Non déterminé car le produit a une faible viscosité et cette propriété n'est pas considérée comme

pertinente pour l'utilisation ou le potentiel de danger du produit

Propriétés explosives : Non déterminé car ne présente pas de risque d'explosion dans des conditions normales

d'utilisation ou de stockage.

Propriétés comburantes : Ne répond pas aux critères de classification comme comburants

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Bases fort.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu à température ambiante. Les produits de combustion peuvent comprendre les éléments suivants : oxydes de carbone (CO, CO₂₎ (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone), oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.).

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 3 - 5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 3 - 5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée) Danger par aspiration Viscosité, cinématique : Non classé

: Non classé : Non déterminé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

symptômes possible

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général

: Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou comme ayant des effets nocifs à long terme sur l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange		
Persistance et dégradabilité	On s'attend à ce qu'il soit biodégradable.	
Mélange		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Non déterminé car le produit est inorganique.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Non déterminé car le produit est inorganique.	
Potentiel de bioaccumulation	On ne s'attend pas à ce qu'il y ait bioaccumulation.	

12.4. Mobilité dans le sol

Mélange	
Écologie - sol	On s'attend à ce qu'il soit très mobile dans le sol.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles,

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) Méthodes de traitement des déchets Recommandations pour l'élimination des eaux

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

- : L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.
- : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
- : Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.
- : une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals.
- : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Écologie - déchets

Non applicable.

05.26.2022 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 6/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (DOT): Non applicableNom d'expédition (TDG): Non applicableNom d'expédition (IMDG): Non applicableNom d'expédition (IATA): Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Non applicable

TDG

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementation fédérale US

Statut commercial des composants selon la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis :

Tous les composants de ce mélange sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques de la TSCA.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et a	Abréviations et acronymes	
FDS	Fiche de données de sécurité	

Fiche de données de sécurité

conforme au Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SHG	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
n° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
Numéro CE	Numéro de la Communauté Européenne
TDG	Transportation of Dangerous Goods
DOT	US Department of Transport
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
TSCA	Toxic Substances Control Act
IOELV	Indicative Occupational Exposure Limit Value

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.